



L'info de la Semaine

CALENDRIERS U17—U15

A consulter sur le site du District.

FORMATIONS CDOS 74

En Novembre, le CDOS met en place plusieurs formations liées à la Vie Associative. Complément d'informations sur le site du District.

TROPHEES PHILIPPE SEGUIN DU FONDACTION DU FOOTBAL

Date limite de réception des dossiers le 10 Décembre 2018.

Lien sur le site du District.

En Bref :

Secrétariat Général	2
Discipline.....	3
Sportive	5
Jeunes	6
Féminines	8
Technique	9
Délégués	10
Coupes	11
Terrains	12
Statut Arbitrage... ..	12
Formation	15

ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER

Vendredi 30 Novembre 2018

à « Villatorium »

Collège Paul Langevin

24 rue des Voirons—74100 Ville la Grand

Présence obligatoire des clubs.

FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT

La solution à vos soucis d'effectif !

Messieurs les Présidents,

- un sous-effectif ne vous a pas permis d'inscrire une équipe dans le championnat régulier,

- des joueurs ne jouent pas par suite d'un effectif trop important.

INSCRIVEZ UNE EQUIPE en FOOT A 7 pour les licenciés U18, U19, U20, SENIORS et VETERANS.

Les règles de fonctionnement de base sont disponibles sur le site du District : PRATIQUES / SENIORS A 7.

Une flexibilité maximale sera autorisée pour que le maximum de joueurs puissent pratiquer et se faire plaisir : effectif, jours et horaires de pratique, terrain ...

Objectif : créer au moins une poule, mais plutôt deux, pour définir deux zones géographiques et réduire les déplacements. A ce jour 4 clubs inscrits.

Contact pour renseignements et inscription :

jeandenisroux@icloud.com

Condoléances :

Le Président du District, les membres du Comité de Direction et des commissions, adressent leurs sincères condoléances à la famille de **Monsieur Marcellin VITTET**, décédé le 29 Octobre 2018. Il fut secrétaire et dirigeant du club du CA Bonneville de 1951 à 2015. Ils l'assurent de toute leur sympathie en ces pénibles circonstances.

VALIDATION D'ENTENTE

Seniors Féminines : FC GAVOT – SC MORZINE VA

DATES A RETENIR

- Lundi 26 Novembre 2018 : Comité de Direction
- Vendredi 30 Novembre 2018 : AG Hiver du District à Ville-la-Grand
- Samedi 27 Avril 2019 : Journée des Bénévoles
- Samedi 25 Mai 2019 : Journée Nationale des U7
- Week-end 15 et 16 Juin 2019 : Finales des Coupes du District à Cruseilles
- Vendredi 21 Juin 2019 : AG été du District à Margencel
- Vendredi 5 Juillet 2019 : Soirée Récompenses à Gaillard

TOURNOIS

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

Nous incitons les clubs à respecter ces quelques recommandations :

U7 - U9 :

- Pas de classements
- Pas de matchs éliminatoires.

- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de matchs.
- Faire attention au temps d'attente.

U11 :

- Pas de matchs éliminatoires.
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de matchs.
- Organisation des phases par poules.
- Faire attention au temps d'attente.

U13 :

- Faire attention au temps de récupération entre les matchs.
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de matchs.

U15 - U17 - U19 :

- Faire attention au temps de récupération entre les matchs.

TOURNOIS FUTSAL :

- Faire attention au temps d'attente.
- Il est déconseillé d'inscrire plus de 16 équipes par gymnase car le temps d'attente serait trop long.
- Il ne doit pas comporter de matchs éliminatoires (U7 - U9 - U11)
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de match (U7 - U9 - U11 - U13)
- Aucun classement ne doit être réalisé (U7 - U9)

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne- Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).

- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

Correspondance

LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES :

Badges délégués régionaux – Réunion 8.11

DIVERS : Schwerm (Changement d'adresse mail)

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission des Règlements : CS Chamonix – Annecy Portugais – US Mont Blanc Passy

Commission de Discipline : Dellai – Pous – Prieur – Sanba – Badin – Querol – Teixeira – Jupin – Rosenbaum – Zirek – Keller – Gardet – Michel – Setti – Vermast – Poli – Martinez – Ruffenach – Dahane – Guerin - Altunok COC – FC La Filière – ETS Seynod

Commission des Jeunes : Jonquilles S Reignier – Megève/Combloux – AS Epagny Metz Tassy – FC du Cheran – Cluses Scionzier FC – Lanfonnet – FC Brevon – Ent Pays de Cruseilles – FC Cessey Gex – Marignier – Gpt Jeunes de l'avant pays savoyard – FC La Filière MM. Rodrigues De Oliveira -

Commission Sportive : Annecy Italiens – CSA Poisy – FC Cruseilles – Jonquille S Reignier – US Mont Blanc Passy

Commission Féminine : FC Gavot – Marignier – CS Vacheresse Chevenoz – US Magland – Marignier SP

Commission des Arbitres : MM. Ouechtati – Rodriguez – Ouaziz – Desbiez Piat – FC Vuache – Largilliere – CDSA – Khiari

Commission des Coupes : FC Ambilly Féminin - US Aronay – FC Dingy St Clair – FJ Ambilly - Avt Bons en Chablais – ETS Cernex – US Semnoz Vieugy – Annecy Italiens

Commission Technique : M. Muffat

Commission Futsal : Gremio –

Commission des Terrains : Veigy Foncenex

Commission de Formation : AS Lyaud Armoy

Commission du Statut de l'Arbitrage : Largilliere – FC Cluses

Commission du Statut des Educateurs : AS St Genis Ferney Crozet – ETS Seynod – Cluses Scionzier – US Semnoz Vieugy

Trésorier : Bequet – FC Evian

Commission de Discipline

Réunion du Lundi 29 Octobre 2018

Présidence : Bernard CHENEVAL.

Secrétaire de séance : Sandrine DEGORNET.

Membres présents : Denis MOUCHET, Jean-Denis ROUX, Éric NICOLLAUD.

Publié le jeudi 01 Novembre 2018

Les joueurs et dirigeants exclus lors d'une rencontre sont priés de nous faire parvenir un rapport circonstancié dans les 48 heures.

Toutes absences non officiellement justifiées lors d'une audition ou d'une confrontation (certificat médical, de scolarité, de l'employeur) ne seront pas prises en compte et seront sanctionnées par une amende d'un montant de 100€.

Délégation acceptée.

Attendu le paragraphe 3 du barème disciplinaire annexé aux règlements généraux de la F.F.F. indiquant que :

Les sanctions de référence prévues aux articles 4 à 9 du présent barème s'appliquent lorsque les infractions qu'elles répriment sont commises par le biais de tout support de communication, y compris les réseaux sociaux.

Si l'infraction revêt un caractère public, le quel peut être retenu si les faits dont il est question ont été accessibles à un large public (voir non limité), inconnu (non identifié) et/ou imprévisible (sans lien étroit entre les personnes le constituant), cela constitue une circonstance aggravante.

NOTE AUX CLUBS

ATTENTION CHANGEMENT :

Pour les clubs jouant le jeudi 1^{er} novembre 2018 :

Les joueurs sanctionnés d'un carton rouge le 1^{er} novembre purgeront leur automatique le week-end du 3 et 4 novembre 2018 et prendront la suite de la sanction à compter du 19 novembre 2018.

DOSSIERS REMIS A L'INSTRUCTION

Dossier n° 07 – 391/50636.1 :

Match n°20642625 du 30/09/2018 – Seniors D4 – Poule D
J.S. REIGNIER 2 – A.S. NEYDENS

Dossier n° 12 – 393/50517-1 :

Match n°20642373 du 10/10/2018 – Seniors D4 – Poule B
ES FILLINGES II – ARTHAZ SPORT

Dossier n° 13 – 393/51482-1 :

Match n°20650435 du 14/10/2018 – Seniors D5 – Poule E
FC VALLEE VERTE – CA BONNE

CONVOICATIONS AUDITIONS

Dossier n° 8 – 392/53054.1 :

Match n° 20800603 du 22/09/2018 – U 13 à 8 D5 –
Poule E—C.S.P. AMPHION 4 – VALLEE VERTE
Sont convoqués le lundi 05/11/2018 à 19 hrs.

L'arbitre :

Monsieur X

Pour C.S.P. AMPHION 4 :

Le président ou son représentant
Monsieur X, éducateur
TAMAGHLIFT Soulaymane, joueur n° 7 (accompagné de ses parents)

Pour VALLEE VERTE :

Le président ou son représentant
JACQUELINE Yves, éducateur
MACRON Juline, joueur n° 3 (accompagnée de ses parents)
Monsieur EXPERT, témoin et père du joueur n° 2

Dossier n° 9 – 392/50445.1 :

**Match n° 20642235 du 07/10/2018 – Séniors D4 –
Poule A—E.S. DOUVAINE-LOISIN – F.C. EVIAN
Sont convoqués le lundi 05/11/2018 à 20 hrs.**

L'observateur d'arbitre :

MOREAU Patrick

L'arbitre :

MABROUK Mohammed

Pour E.S. DOUVAINE-LOISIN :

Le président ou son représentant
EL YAKOUTY Abdelhak, éducateur
QUIQUERET Bastien, capitaine
CHEVALLEY Pierre, délégué

Pour F.C. EVIAN :

Le président ou son représentant
MBAE Fahami, éducateur
SOUMARE Oumar, capitaine

Dossier n° 10 – 392/51573.2 :

**Match n° 20707204 du 13/10/2018 – U17 D1 –
Poule B—G.J. BONS/BALLAISON – C.S.A. POISY
Sont convoqués le lundi 12/11/2018 à 19 hrs.**

L'arbitre :

RANDU Thibault

Pour G.J. BONS/BALLAISON :

Le président ou son représentant
KESHAWARZ Bedjan, éducateur

Pour C.S.A. POISY :

Le président ou son représentant
CHATEL Quentin, éducateur
DUCRUET Patrice, dirigeant

Dossier n° 11 – 393/0012210 :

Sont convoqués le lundi 05/11/2018 à 20h30

Laurent LUTZ

David SCHEURING

Dossier n° 14 – 394/51643.2 :

**Match n° 20707346 du 06/10/2018 – U17 D3 –
Poule B—F.C. FORON – F.C. HAUT-RHONE
Sont convoqués le lundi 19/11/2018 à 19 hrs.**

L'arbitre :

BICER Durcun (F.C. Foron)

Pour F.C. FORON :

Le président ou son représentant
NAVILLE Nicolas, éducateur
EL BOUGRINI Rachid, arbitre assistant
Monsieur X, délégué

Pour F.C. HAUT-RHONE :

Le président ou son représentant
ROUX Michel, éducateur
BOTTOLI David, dirigeant
LARAVOIRE Christian, arbitre assistant

Dossier n° 15 – 394/51648.2 :

**Match n° 20707351 du 20/10/2018 – U17 D3 –
Poule B—G.C. USSES 2 - F.C. FORON
Sont convoqués le lundi 19/11/2018 à 20 hrs.**

L'arbitre :

MONOD Robert (G.C. USSES)

Pour G.C. USSES :

Le président ou son représentant
CURTENAT Rémi, éducateur
VUARRIER Jérôme, arbitre assistant

Pour F.C. FORON :

Le président ou son représentant
BYTYQI Fatos, éducateur
EL BOUGRINI Rachid, arbitre assistant

Président : Jean-Michel BAULMONT

NOTE AUX CLUBS :

Jean-Michel BAULMONT

Nouvelle adresse mail : bjm.74@orange.fr

CATEGORIE SENIORS

Responsable : M.CARUSO

COURRIERS ADRESSES AU DISTRICT :

Dorénavant les courriers concernant le championnat SENIORS devront être envoyés à l'adresse suivante : sportive@hautesavoie-paysdegex.fff.f

Utilisation de la **boîte mail officielle du club** exclusivement. Ne pas oublier de mentionner : la catégorie concernée, la série et la poule, la date et les équipes en présence.

Aucun dossier ne sera traité si ces obligations requises ne sont pas respectées. Merci d'avance.

AMENDES F.M.I.

Malgré toutes les formations données depuis deux saisons pour la mise en place de la F.M.I. sur l'ensemble du foot à 11, la commission constate encore un grand nombre de défauts dans son utilisation, et tient à rappeler :

1 - la préparation des matchs doit être faite en semaine et pas juste avant les rencontres,

2 - en cas de forfait, de matchs remis ou reportés, la FMI doit être utilisée. Un mail d'information est nécessaire pour prévenir mais ne suffit pas. Il incombe au club recevant de faire la FMI, même si c'est votre adversaire qui fait forfait. Concernant la procédure, saisir l'arbitre central et les arbitres assistants, pour accéder à l'onglet : «Non joué - absence de l'équipe visiteuse ou recevant».

3 - en cas de problème, la feuille de match papier doit être accompagnée du document « **CONSTAT D'ECHEC FMI** » clairement rempli par le club (disponible sur le site du District).

Constatant que certains clubs ne jouent pas toujours le jeu, la commission a donc décidé de systématiquement amender la non utilisation de la FMI et ce, dès la première journée de la saison 2018 / 2019 (sauf bien sur en cas de problème technique ou de serveur avéré).

Les feuilles papiers sans le rapport FMI, les rapports incomplets ou illisibles, la non utilisation de la FMI en cas de forfait, report ou remise de match, sont donc amendés selon les règlements en vigueur cette saison.

Comptant sur votre collaboration et votre compréhension afin que la situation s'améliore.

MODIFICATIONS DE RENCONTRES

D5 Poule F

Programmation des Matches de FC CRUSEILLES 3

-CRUSEILLES 3 – MARCELLAZ ALB 2 se jouera le 28/10/2018

-ANNECY PORT.2 – CRUSEILLES 3 se jouera le 01/11/2018

-CRUSEILLES 3 – CRAN 2 se jouera le 09/12/2018

-SEMNOZ/VIEUGY 3 – CRUSEILLES 3 se jouera le 03/03/2018

Président : Jean Michel BAULMONT
Nouvelle adresse mail : bjm.74@orange.fr

AMENDES FMI :

Malgré toutes les formations données depuis deux saisons pour la mise en place de la F.M.I. sur l'ensemble du foot à 11, la commission constate encore un grand nombre de défauts dans son utilisation, et tient à rappeler :

1 - la préparation des matchs doit être faite en semaine et pas juste avant les rencontres,

2 - en cas de forfait, de matchs remis ou reportés, la FMI doit être utilisée. Un mail d'information est nécessaire pour prévenir mais ne suffit pas. Il incombe au club recevant de faire la FMI, même si c'est votre adversaire qui fait forfait. Concernant la procédure, saisir l'arbitre central et les arbitres assistants, pour accéder à l'onglet : «Non joué - absence de l'équipe visiteuse ou recevante».

3 - en cas de problème, la feuille de match papier doit être accompagnée du document « CONSTAT D'ECHEC FMI » clairement rempli par le club (disponible sur le site du District).

Constatant que certains clubs ne jouent pas toujours le jeu, la commission a donc décidé de systématiquement amender la non utilisation de la FMI et ce, dès la première journée de la saison 2018 / 2019 (sauf bien sur en cas de problème technique ou de serveur avéré).

Les feuilles papiers sans le rapport FMI, les rapports incomplets ou illisibles, la non utilisation de la FMI en cas de forfait, report ou remise de match, sont donc amendés selon les règlements en vigueur cette saison.

Comptant sur votre collaboration et votre compréhension afin que la situation s'améliore.

INFORMATIONS GENERALES AUX CLUBS

Niveaux U15 D5 et U17 D4 :

Compte-tenu du faible nombre de clubs et de leur disparité géographique, la commission sportive a décidé de ne pas créer de niveau U15 D5 et U17 D4 pour cette saison. Les clubs concernés seront maintenus au niveau de la 1ère phase.

Merci de votre compréhension.

CHANGEMENTS D'HORAIRE OU DE LIEU :

La commission rappelle à tous les clubs que les changements de lieu et/ou d'horaires doivent être validés par le club adverse et transmis à la commission pour le lundi précédent la rencontre à 16h.

Au-delà aucun changement ne sera accepté.

CATEGORIE U20

Responsables : Jean-Michel Baulmont - Serge Perrette

FORFAIT GENERAL U20 :

CS2A FOOT GROUPEMENT
ES THYEZ
US DIVONNE

FEUILLE DE MATCH MANQUANTE :

ESCO – ARENTHON PERS JUSSY du 29/9/18 (D2)

CATEGORIE U17

Responsables : Jean-Michel Baulmont - Serge Perrette

U17 : validation de l'entente ALLINGES 2 / MORZINE

FORFAIT GENERAL U17 :

REIGNIER 2 en D4 POULE B
VILLE LA GRAND 2 en D3 POULE B
GROUP MT BLANC 3

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES :

U17 D3 POULE A du 22/9/18
CHERAN 2 / EPAGNY METZ TESSY

U17 D3 POULE B du 29/09/18
FORON / USSES 2

CATEGORIE U15

Responsables : Jean-Michel Baulmont - Serge Perrette

FORFAIT GENERAL U15 :

ARGONAY 2

EPAGNY METZ TESSY 2

MARIN CHAMPANGES D4 POULE G

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES :

U15 D3 POULE B du 16 /09

AYZE VOUGY / MARNAZ (forfait)

U15 D3 POULE E du 30 /09

CRANVES SALES / VIUZ EN SALLAZ

AMBILLY 2 / VIUZ EN SALLAZ

CATEGORIE U13

Responsable : Emmanuel Dupré

INFORMATION AUX CLUBS :

La commission procédera à un remodelage partiel de certaines poules en fonction des résultats à partir du 15 octobre, et ce afin d'équilibrer le niveau lorsque les écarts sont trop importants, et dans la mesure des possibilités géographiques.

Ceci entrainera des modifications de calendrier dans les poules concernées.

RAPPEL AUX CLUBS :

Pour des raisons pratiques, désormais les résultats doivent être saisis au plus tard le dimanche à 20h.

Les feuilles de matchs U13 sont à envoyer sur la nouvelle boîte mail pour les feuilles de match
(feuillesdematches@hautesavoie-paysdegex.fff.fr)

Merci de votre compréhension.

SUITE AU FORFAIT DE CERTAINES EQUIPES :

LA FILIERE monte en D3 POULE B

FORFAIT GENERAL :

MARIN CHAMPANGES D5 POULE E

NEYDENS 3 POULE A D5

ORGANIGRAMME DES POULES U13 POUR LA SAISON 2018 2019

Afin de s'adapter aux futures réformes de la catégorie U13 qui sont en cours de discussion pour 2019 2020, le nouvel organigramme sera le suivant

Pour la saison 2018 - 2019

Niveau D1 1 poule de 10 clubs (avec priorité aux clubs ayant une équipe en ligue)
une équipe par club

Niveau D2 2 poules de 10
une équipe par club

Niveau D3 5 ou 6 poules de 10 en fonction des inscriptions

Niveau D4 x poules de 8, 9 ou 10 en fonction des inscriptions

Niveau D5 x poules de 8, 9 ou 10 en fonction des inscriptions

Attention, pour la phase de printemps les poules seront composées par la commission en fonction des résultats de la phase d'automne, et non plus selon les souhaits des clubs.

La gestion des championnats U13 sera faite par **Emmanuel DUPRE**, responsable de cette catégorie au sein de la commission des jeunes.

Veuillez noter ses coordonnées : 06 40 51 46 34

Nouvelle adresse mail : dupremanu25@gmail.com



Présidente : Claude GRANGE

UTILISATION FMI

A partir du 1er novembre 2018, les éducateurs d'équipes U15 et U18 féminines devront utiliser la feuille de match informatisée (FMI) pour les rencontres officielles.

PROJET FUTSAL FEMININ

Pour la période Décembre/Janvier et Février (trêve hivernale), la Commission Féminine souhaite organiser des championnats FUTSAL (Pratique à 5) pour les catégories séniors, U18 et U15.

Ces rassemblements se dérouleront si possible les :

- Samedi de 14h – 17h pour les U15F
- Samedi de 14h – 17h pour les U18F
- Dimanche de 9h – 12h pour les Seniors F

Les réservations des salles et des gymnases se font dès maintenant auprès des municipalités et c'est pourquoi nous mettons à votre disposition le planning prévisionnel de la pratique futsal féminine (dates à retenir et à proposer à votre municipalité).

La formule sera motivée par le nombre de salles disponibles et d'équipes engagées.

Afin de recenser les clubs et les équipes intéressées par le projet, veuillez cliquer et renseigner le lien suivant: <https://goo.gl/forms/zfblgSsks169G1ui1>

La réunion d'organisation de la pratique futsal féminine se déroulera le **lundi 3 décembre à 19h au district.**

MATCH du weekend end du 13 et 14/10/2018

U15 Poule B

- Cluses - Vacheresse (se jouera le 3/11)

MATCHS du weekend end du 20 et 21/10/2018

U15 Poule A

- Epagny – Sillingy2 (en attente de feuille de match)
- Lanfonnet2 – Foot Sud (en attente de feuille de match)
- Sillingy3 – Lanfonnet se jouera le mercredi 7/11 à 16h30

U18 Poule B

- Magland – Croix de Savoie Ambilly se jouera le samedi 3/11 à 10h00

COMMISSION FEMININE

Toutes les personnes désirant intégrer la commission féminine, peuvent le faire en prenant contact avec la présidente (Claude GRANGE 06 08 91 69 70).



Co-Présidents : Michel POIRRIER - Laurent QUETSTROEY.

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRACTIQUES (DAP)

Foot Animation

Rappel :

Les feuilles de plateaux sont à envoyer sur la boîte mail feuillesdematches@hautesavoie-paysdegex.fff.f en **FORMAT PDF** (et non jpg ou png) .

Certaines équipes n'ont pu se présenter sur les plateaux faute de licences validées. Il est **IMPERATIF** et par **RESPECT** pour les clubs de **PREVENIR** au plus tôt de votre absence. Veuillez en priorité contacter le club par téléphone si vous devez donner l'information tardivement (évitez les mails le vendredi soir à 20h30 ou samedi matin à 8h...)

Les coordonnées des responsables sont disponibles sur le site du district en rubrique « club » (si entrées par le club dans Footclub en mode diffusable) ou sur l'annuaire des éducateurs mis en ligne en rubrique « Pratique » puis « Foot Animation »

Une nouvelle feuille de plateau u9 est disponible en rubrique « Documents » - « Fiches et formulaires » - « Docs Foot Animation »

Feuilles de plateaux manquantes :

U7 :

22.09 : Carroz-Amphion- Cran-Argonay

06.10 : Annecy le Vieux

U9 :

22.09 : GFA - Foot Sud Gessien – Preveysin – Salève - St Jeoire La Tour – Vougy– Marnaz - Foron

29.09 : Thyez - Viry - Cranves Sales - Viuz - Lanfonnet - Seynod - Aravis

06.10 : Thonon – TES - Marcellaz - Argonay - Lac Bleu - Chavanod - St Jeoire la Tour - Ambilly Fem - Vougy –

Ht Giffre - St Pierre

U11 :

15.09 : Viuz - Viry - E.S.C.O

22.09 : Vétraz – St Jeoire la Tour – Viuz – Reignier – Thyez - Cernex – Foot Sud Gessien – Anthy Margencel – Thonon - Evian

29.09 : Thônes – Cran - Arthaz –Cluses FC – Foron – Ht Giffre – Evires – Mt Blanc Passy – Foot Sud Gessien – Morzine.

6.10 : Frangy - Annecy-le-Vieux –Lac Bleu – Sillingy - St Jeoire-La Tour - Haut Giffre – Vougy – Arenthon - Foot Sud Gessien - Perrignier

Actions promotionnelles :

Il est possible pour les clubs de faire part de leur choix quant à la ½ journée de participation (matin ou après-midi) dans la limite des places disponibles (mail à Sandrine).

Une fois les répartitions effectuées ci-dessous, il reviendra aux clubs de s'arranger entre eux pour inverser leur ½ journée de présence.

U7

Débutant Tour :

Matin : Accueil à 9h30 - Fin à 11h45 - **Après-Midi** : Accueil à 13h30 - Fin à 15h45

- **10.11** : Reignier

Equipes invitées le matin (28) : Arthaz (1) – Cranves-Sales (6) – Fillinges (5) – Reignier (6) – Vétraz (3) – Ville la Grand (4) – Viuz (3)

Equipes invitées l'après-midi (27) : Ambilly (4) – Annemasse -Gaillard (7) – Bonne (3) – Etrembières (2) – Salèves (1) – St Jeoire la Tour (4) – St Jeoirien (4) – Vallée Verte (2)

- **17.11** : Marignier

Equipes invitées le matin (43) ; Amancy (7) – Ayse (1) – Bonneville (4) – Cluses Scionzier (6) – Combloux (3) – Evires (4) – Ht Giffre (4) – Magland (4) – Marignier (4) – Marnaz (2) – St Pierre (5) – Vougy (1)

Equipes invitées l'après-midi (28) : Arenthon (2) – Carroz (2) – Chamonix (2) – Cluses FC (4) – Cornier (4) – Mt Blanc (5) – Sallanches (4) – Thyez (5)

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRACTIQUES

Festival u13

Prochain tour : **samedi 18 novembre 2018**

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL MASCULIN

U13 (génération 2006), U14 (génération 2005) et U15 (génération 2004)

Vous trouverez l'ensemble des informations (sites, listes ...) sur le site internet du district partie technique – détection / sélection.

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL FEMININ

Rassemblement joueuses U12F/U13F/U14F

Pendant les vacances de la Toussaint, la commission technique organise dans le cadre du "PLAN DE PERFORMANCE FEDERALE FFF" des rassemblements U12F/U13F/U14F dans 2 secteurs du département.

David LOPEZ, éducateur départemental en charge du football féminin propose à toutes les joueuses U12F-U13F-U14F (licenciées FFF nées en 2005-2006-2007) de participer à un des deux rassemblements.

Objectifs :

- Rassembler les joueuses
- Approfondir les connaissances footballistique
- Identifier des profils de joueuses
- Former les sélections Haute Savoie U12F- U13F et U14F qui participeront aux tournois interdépartementaux

Jours/Horaires et site d'entraînement : (je choisis le site le plus proche de mon domicile)

Rendez-vous 9h30 Fin 16h30

Secteur Annecy : Site d'Annecy le Vieux

Secteur Chablais : Site de Ville la Grand

Calendrier :

Vendredi 2 Novembre 2018 à Annecy le Vieux

Pour une bonne organisation, veuillez inscrire votre fille en cliquant sur le lien suivant:

<https://goo.gl/forms/cBmIAMW8VgBOCFoF>

Pour plus de renseignements, merci de prendre contact avec David LOPEZ 06.68.92.03.99

Commission des Délégués

Co-Présidents : Mrs C. PERRISSIN - G. MOSCATO

NOTE AUX CLUBS

Pour traiter au mieux la désignation d'un délégué, les demandes devront parvenir à la commission pour **l'avant-dernier lundi (soit 15 jours)** précédant la date prévue de la rencontre.

En application de l'article 10-23 des règlements du district

Indemnités délégué :

- 1) A la charge du club demandant.
- 2) Aux frais des deux (2) clubs lorsque celui-ci est désigné par le district.

En application de l'article 21 des règlements du district

Bancs de touche :

Durant la rencontre, les bancs de touche ne pourront être occupés au maximum que par les cinq personnes suivantes, titulaires d'une licence et inscrites sur la feuille de match :

- les 3 remplaçants porteurs d'une chasuble de couleur unique, différente de celle des maillots des joueurs
- un entraîneur ou éducateur porteur du brassard rouge «E»
- un dirigeant porteur du brassard «D».

Président : Pierre BERNARD

COUPES DE DISTRICT

Les conditions météo catastrophiques du weekend n'ont pas réussi à perturber le 2ème tour Seniors. Merci à tous pour votre sportivité, et félicitations au club entreprise DZEMAT pour sa qualification au 3ème tour.

Les contestations de tous genres, aussi bien en seniors que chez les jeunes, mettant en cause la commission des Coupes alors que les clubs ne respectent pas le règlement en place, nous chagrinent profondément. Les tirages se font, si possible, un mois avant les matchs. Vous avez largement le temps de faire des modifications en temps et en heure.

Seuls critères à respecter :

- le délai de 3h entre les matchs
- l'accord et la validation du club visiteur
- la validation de la commission qui se fait naturellement quand tout est en règle.

Apparemment tout le monde ne comprend pas et préfère nous « jeter la pierre », c'est plus facile !

Dorénavant, toute demande de modification ne respectant pas ces critères sera refusée directement.

1^{er} tour des Coupes U17 et U15 1^{er} et 2^{ème} niveau ce weekend.

Pour rappel, inversion ou terrain de repli en cas de mauvais temps.

En cas de problème de FMI, renvoyez au District la feuille de match papier et le document « constat d'échec ».

La commission souhaite bonne chance à tous.

TIRAGES COUPES SENIORS :

Ils auront lieu Vendredi 9 Novembre 2018 à 18h au District.
Les matchs se joueront Dimanche 9 Décembre 2018 à 14h30 pour tous.



COUPE DE FRANCE

Le bassin Annécien continue l'aventure puisque le FC ANNECY et ANNECY LE VIEUX se sont brillamment qualifiés pour le 7^{ème} tour de Coupe de France.

Ce weekend a lieu le 4^{ème} tour de Coupe de France Féminines, pour les clubs de **CHERAN** et **CHILLY**. La commission vous souhaite bonne chance.



Commission des Terrains et Installations Sportives

Président : Alain ROSSET (tél. 06 10 62 49 15)

DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS F.A.F.A.

Les documents de demande de subvention F.A.F.A. 2018-2019 sont disponibles et téléchargeables sur le site de la F.F.F., onglet Foot Amateur.

Le District est le point d'entrée **EXCLUSIF** de toute demande de subvention.

Les demandes envoyées directement à la LIGUE ou à la FEDERATION seront aussitôt retournées au demandeur.

Les dossiers de demandes de subventions F.A.F.A. devront nous être transmis **exclusivement par voie électronique**.

Un dossier est composé de la « Fiche Projet » et de plusieurs pièces complémentaires. Toutes les pièces du dossier doivent nous parvenir sous forme de PDF, par courriel, avec AR, à l'attention du Président de la C.D.T.I.S., à l'adresse suivante : terrains@hautesavoie-paysdegex.fff.fr

Si les municipalités n'ont pas le logiciel qui permet de travailler sur des PDF, alors rédiger la fiche projet de façon manuscrite.

Conseils sur la préparation du dossier :

Il est nécessaire de bien identifier la nature de son projet, de faire un dossier par nature de projet et donc de préparer toutes les pièces à fournir pour la constitution informatique du dossier. Un dossier doit être complet, sinon il sera rejeté. Il est donc recommandé aux clubs de prendre contact au préalable avec la C.D.T.I.S.

Les membres de la C.D.T.I.S. sont bien sûr à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.



Commission du Statut de l'Arbitrage

Président : Mr ROUX Jean-Denis

Secrétaire : Mme GALLAY Pascale

Membres de la Commission : Mme Patricia VINCENT – M. BERNARD Pierre

STATUT FEDERAL

CLUBS EN INFRACTION AU STATUT FEDERAL : Sanctions financières applicables saison 2018-2019

Les clubs en 3^{ème} année d'infraction seront dans l'impossibilité d'accéder à la catégorie supérieure fin de saison 2018-2019, si ceux-ci ne se mettent pas en règle avant le 31 janvier 2019.

Les clubs non cités ci-après sont en règle au statut fédéral de l'arbitrage.

<u>Clubs</u>	Arbitres manquants	Année d'infraction au statut fédéral
AMBILLY F.J.	1 majeur	2
ANNECY Italiens	1	2
ANNECY Portugais	1	4
BONNE A.C.	1	4
BREVON F.C.	1	3
CARROZ D'ARACHES F.C.	1	2
CESSY GEX F.C.	1	1
CHERAN F.C.	1 majeur ou senior	3
EVIRES	Avertissement Licence arbitre en attente	1
FERNEY-VOLTAIRE AS	1	2
FORON F.C.	1	1
HAUT-RHONE F.C.	1	2
LAC BLEU A.S.	1 senior	3
LANFONNET E.S.	Avertissement Licence arbitre en attente	1
MARIGNIER Sports	1	1
MARIGNY ST MARCEL F.C.	Avertissement Licence arbitre en attente	
PERS-JUSSY U.S.	1	4
PREVESSINS MOENS AS	1	4
ST JEOIRIEN Foot FC	1	2
THONES F.C.	1	1
THONON Turque UC	1	1
VALLEE VERTE FC	1	1
VILLY LE PELLOUX FC	1	6
VIUZ EN SALLAZ AS	1	1
VOUGY US E.S.	1	2

Les amendes pour un arbitre n'ayant pas satisfait à ses obligations seront communiquées en date du 15 juin 2019 suite à la dernière réunion du Statut de l'Arbitrage

RAPPEL DES SANCTIONS :

- Championnat Régional 3 et Championnat départemental 1 et Futsal R1 = 120 €
- Championnat de Football Entreprise, Féminins Régionaux et autres Division de District = 50 € (Tarif Ligue)
- 2^{ème} année d'infraction : Amende doublée
- 3^{ème} année d'infraction : Amende triplée
- 4^{ème} année d'infraction : Amende quadruplée

Sanctions sportives : se référer à l'article 47 du Statut de l'Arbitrage pour ce qui est des mutations. Tout en vous rappelant que tous les clubs figurant sur la liste arrêtée au 15 juin 2018 en 3^{ème} année d'infraction et au-delà, en plus des sanctions financières et des diminutions de mutations ne pourront accéder à la division supérieure s'ils ont gagné leur place.

Clubs de Ligue : Le Statut de l'Arbitrage des clubs de Ligue est géré par celle-ci.

Ces clubs doivent se référer au journal Foot Ligue pour connaître leur position aussi bien au Statut Fédéral qu'au Statut Aggravé qui concerne les clubs de jeunes engagés en Championnat National ou Ligue.

Les décisions prises dans le présent rapport le sont au titre du Statut de l'Arbitrage de la F.F.F. et de la LAuRa Foot. Site : fff.fr

Chemin : FFF/Statuts et Règlements (Saison 2018-2019) : Les statuts et règlements de la FFF/LES STATUTS ET REGLEMENTS PARTICULIERS/Statut de l'Arbitrage

IMPORTANT : NOTE AUX CLUBS

Rappel :

Arbitre senior = 18 matchs à arbitrer

Arbitre jeune = 15 matchs à arbitrer

Arbitre stagiaire adulte = 8 matchs à arbitrer

Arbitre stagiaire jeune = 7 matchs à arbitrer

Commission de Formation

Président : Jean-Denis ROUX

EDUCATEURS - RESULTATS DES CERTIFICATIONS

Certification CFF3 le jeudi 25 Octobre 2018 à ANNEMASSE :

N°	NOM Prénom	CLUB	PEDAGOGIE	ENTRETIEN	DIPLÔME CFF3
1	CANIZARES Cyrille	CS AYZE	Validé	Validé	Validé
2	CHAMRAR Mustafa	AJ AMBILLY	Validé	Déjà Validé	Validé
3	GUERAUD Grégory	US SEMNOZ VIEUGY	Validé	Validé	Validé
4	PEREIRO LAMAS Adam	AJ AMBILLY	Validé	Déjà Validé	Validé
5	RODRIGUEZ NOVAS José	CHABLE BEAUMONT FC	Non validé	Validé	Non validé
6	TUMBACH Damien	ES AMANCY	Validé	Validé	Validé

Certification CFF1 le samedi 27 Octobre 2018 à CHAVANOD :

N°	NOM Prénom	CLUB	PEDAGOGIE	ENTRETIEN	DIPLÔME CFF1
1	BEAUKUIS Alexandre	CO CHAVANOD	Validé	Validé	Validé
2	BIRNKAMMER Patrick	AS LAC BLEU	Validé	Validé	Validé
3	CANAL Adrien	AS LAC BLEU	Validé	Validé	Validé
4	DELVECCHIO Adrien	JS REIGNIER	Validé	Validé	Validé
5	PASQUIER Pierrick	CO CHAVANOD	Validé	Déjà validé	Validé
6	OZDEMIR Okan	CLUSES SCIONZIER FC	Déjà validé	Validé	Validé
7	CHATEL Quentin	CSA POISY	Validé	Déjà validé	Validé
8	PRELJEVIC Kabir	US ANNECY LE VIEUX	Validé	Validé	Validé

Certification CFF2 le samedi 27 Octobre 2018 à CHAVANOD :

N°	NOM Prénom	CLUB	PEDAGOGIE	ENTRETIEN	DIPLÔME CFF2
1	CROSET Sébastien	US ANNECY LE VIEUX	Validé	Déjà validé	Validé
2	DEVILETTE Mattéo	SC MORZINE VA	Validé	Validé	Validé
3	GILOT Frédéric	AS LAC BLEU	Non validé	Non validé	Non validé
4	NABIALEK Jérémy	FC VUACHE	Validé	Déjà validé	Validé
5	RODRIGUES NOVAS José	CHABLE BEAUMONT FC	Non validé	Validé	Non validé
6	ALLOUCH Yasser	AG BONS	Non validé	Déjà validé	Non validé
7	ARNAUD Aurélien	AG BONS	Non validé	Validé	Non validé
8	BOIS Bruno	AG BONS	Non validé	Non validé	Non validé
9	GUILLE Hervé	AJ VILLE LA GRAND	Non validé	Validé	Non validé